

19 Juin 2019

Je ne suis pas en accord avec le PPAI de Gerasd.
Les mesures sont prises sur des installations de 2003 donc
obsolètes.

Je tiens à dire aussi que le plus dramatique c'est le manque
d'information qui est fait autour de ces lieux habités et
menaçant non pas la bonne maîtrise, pas en courant être à
côté d'un site sensible.

S'il faudrait plus d'information par les lycées, collèges, clubs et
autres institutions, afin que le grand public sache ce qu'il y a en ces
lieux.

Amélie
Theriot